



Les entrepreneurs engagés décryptent le programme de Yannick Jadot

La transformation de l'économie pour relever le défi climatique et social est un axe structurant du programme de Yannick Jadot qui entend "mettre l'économie au service de la transition écologique et de la justice sociale". La fiscalité, la commande publique, les aides et les investissements de l'État seront revus à l'aune de l'engagement des entreprises qui devront accélérer leur transition.

1. Performance des entreprises revue à l'aune du défi climatique et social

Yannick Jadot entend réformer en profondeur l'entreprise pour relever le défi climatique et social. Le candidat propose une "loi sur la transparence et la responsabilité des entreprises" qui permettra la mise en place d'indicateurs d'impact social et environnemental communs à l'ensemble des entreprises. Des incitations fiscales favoriseront les entreprises les plus engagées, 100 % des aides publiques aux entreprises seront conditionnées à des critères liés au climat, au progrès social, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations. Le code des marchés publics intégrera des critères d'évaluation tels que l'impact carbone de l'entreprise, le nombre d'accidents du travail, le respect de l'égalité salariale. Pour inciter encore plus les entreprises à se transformer, le versement des dividendes sera conditionné à des critères sociaux et environnementaux et les dispositions relatives aux "entreprises à mission" inscrites dans la loi PACTE seront renforcées (comptabilité verte, comptabilité carbone, bilan environnemental).

2. Transparence & lutte contre le green/social washing

Renforcement de la transparence des entreprises via des indicateurs d'impact social et environnemental communs aux entreprises, la création d'un délit de fausse déclaration environnementale, sociale et sociétale des entreprises et une carte d'identité pour les produits commercialisés reprenant empreinte matière, empreinte carbone et analyse du cycle de vie sont proposés, associés à une modulation de la TVA en fonction de la responsabilité des produits (taux réduit pour produits locaux, bio et respectueux de l'environnement).

3. 60 milliards pour la transition écologique

Un plan de financement pour la transition écologique sera déployé : budget européen de transition représentant 5 % du PIB européen, taxe carbone aux frontières de l'UE, renforcement de la taxe carbone au niveau national avec la moitié des recettes allouées aux ménages en situation de précarité, mise en place d'un ISF climatique. La structuration de filières industrielles nécessaires à la transition écologique (solaire, éolien, biomasse, hydrogène...) sera une priorité au même titre que la sortie progressive du nucléaire pour atteindre 100 % d'énergies renouvelables en 2050.

4. Evolution du marché du travail

Anticipation des besoins de formation et de reconversion par secteur d'activité, soutien aux salariés touchés par les destructions d'emplois, aides à la reconversion professionnelle. Pérennisation du dispositif "Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée" avec une priorité de retour à l'activité dans les secteurs de la transition écologique et des services à la personne.

5. Intégration des salariés dans la gouvernance des entreprises

1/3 des membres du Conseil de surveillance des entreprises de plus de 500 salariés seront des représentants de salariés (1/2 pour celles de plus de 2 000 salariés) et attributions du CSE renforcées sur les conditions d'emploi et de santé des salariés et sur les sujets écologiques.

En bref :

- + Le programme pose des bases solides propices à l'émergence d'une compétitivité sociale et écologique
- Le soutien à l'innovation sociale et écologique aurait pu être davantage développé